Le déroulement du séjour

L'ensemble du personnel du Centre de Rééducation Fonctionnelle Ellen Poidatz a le souci constant de la qualité du séjour, afin que celui-ci soit le mieux adapté aux besoins des enfants et adolescents.

**Les objets de valeur :**  
  
Evitez de confier à vos enfants des objets de valeur. S'ils y tiennent absolument, il leur est demandé de conserver sur eux argent de poche, portable ou jeux électronique. En cas de nécessité absolue un coffre est à votre disposition à l'accueil.  
  
**Organisation des journées :**  
  
Les journées dans l'établissement sont organisées afin de permettre aux enfants de recevoir les soins et les traitements dont ils ont besoin, tout en poursuivant leur scolarité.  
L'emploi du temps se compose de : temps scolaire et temps " ateliers ", temps de rééducation et temps de soins.  
  
En dehors des temps de rééducation et de soins, la présence à l'étude de 9h à 18h est obligatoire.  
  
  
  
**Les Repas :**   
Ils sont servis dans le self-service de la Fondation. Un choix de plats est proposé pour le déjeuner et le dîner.   
  
Les horaires de services sont les suivants:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Semaine** | **Dimanche et Vacances** |
| **Petit déjeuner** | 8h à 9h | 8h à 10h |
| **Midi** | 11h30 à 13h30 | 11h30 à 13h00 |
| **Soir** | 18h30 à 19h15 | 18h30 à 19h15 |

Un goûter est servi tous les après-midi entre 15h et 16h30.  
  
**Les services à disposition :**  
  
Téléphone :  
Une cabine à cartes est à la disposition des enfants au sein de l'établissement. Les téléphones portables sont autorisés sous certaines conditions liées au bien être de chacun.  
  
Courrier :  
Le courrier qui sera adressé au nom de votre enfant lui sera remis, dès son arrivée, par un membre de l'équipe.  
  
Linge :  
L'établissement ne se charge pas, sauf à titre exceptionnel, de l'entretien du linge personnel. Toutefois il est préférable que le linge soit marqué au nom de votre enfant.  
  
**Les sorties dans le village :**  
  
Sauf contre-indication médicale et sous réserve d'une autorisation parentale signée, les sorties sont autorisées pour les enfants âgés de plus de 14 ans, en dehors des heures scolaires et de soins .  
  
**Les visites :**Horaires des visites et réglements :  
Les  visites sont en fonction de l'emploi du temps de votre enfant. En semaine, les visites sont autorisées pour les jeunes du primaire de 16h30 à 19h30 et pour les jeunes du secondaire de 18h00 à 20h00. Les dimanches et jours fériés l'accès à l'établissement est possible entre 11h00 et 12h30 et de 13h30 à 19h00.  
  
  
**Les possibilités de restauration :**Les familles peuvent, à l'occasion des visites qu'elles rendent à leur enfant, prendre leur repas au self de l'établissement. Il est toutefois demandé de prévenir à l'avance du nombre de repas à réserver.  
L'achat des tickets repas doit être fait avant 12h15 à l'accueil.  
  
  
**Les possibilités d'hébergement :**  
Différentes possibilités d'hébergement temporaire peuvent être proposées aux  familles, dans les studios de la Fondation, ou à l’hôtel. Une liste des hôtels et des gîtes des environs  est à votre disposition à l'accueil.

* Les personnes qui résident à la Fondation peuvent bénéficier du self pour les repas.   
  Nous vous rappelons que lors des visites, il est interdit d'apporter des denrées  alimentaires périssables, des boissons alcoolisées ou des médicaments.   
    
    
  **Les distractions :**  
  Des nombreuses activités sont proposées aux enfants dont plusieurs ateliers (journal, multimédia, peinture), l’accès à la bibliothèque scolaire et la piscine, les repas à thème et la radio des jeunes, [Handi-FM](http://www.handi-fm.com).

**Le règlement de vie :**Tous les personnels de l'établissement s'associent pour que la prise en charge de chacun soit réalisée dans d'excellentes conditions et le plus efficacement possible.  
  
Chaque catégorie de personnel remplit sa mission spécifique dans le souci constant de coopérer avec les autres équipes pour l'épanouissement individuel de chacun des enfants ou adolescents.  
  
Néanmoins, la qualité du séjour dépend de chacun.

Il appartient à chaque enfant et adolescent de respecter les termes du règlement de vie de son groupe et notamment de témoigner à toutes les catégories de personnel le respect et la considération qu'ils sont en droit d'attendre.

Il est demandé à chaque enfant et adolescent de veiller au matériel mis à sa disposition.  
La réparation liée à une détérioration intentionnelle serait à la charge de son auteur.

Il est strictement interdit de fumer dans les établissements de la Fondation.

L'introduction et la consommation de drogues sont des motifs d'éviction immédiate de l'établissement.